ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

EAFC
Ecole Académique de la Formation Continue

CAFFA 2023 - 2024

CANDIDATS A L'ADMISSIBILITE

14 juin 2023 – 16h00

Alexis Charré, Vice président du jury CAFFA

Valérie Bonoit, Pascale Amblard, DEC

Béatrice Duchemin, Adjointe au Délégué Académique EAFC

David Keane, Chargé de mission EAFC

Formatrices et formateurs académiques

DEROULE DE LA VISIO

- Chat uniquement
- Points questions réguliers
- Présentation enregistrée et mise à disposition sur le parcours M@gistère et sur le site de l'EAFC

ORDRE DU JOUR

- Le CAFFA et ses enjeux
- L’épreuve d’admissibilité
- Bilan de la session 2023
- Organisation de la formation et de l’accompagnement pour la session 2023
- Contacts et liens utiles
- Ressources bibliographiques

LES ENJEUX

- Répondre aux ambitions de la loi de 2013 sur la refondation de l'école de la République
- Densifier le réseau d'enseignants formateurs
- Professionnaliser les formateurs: cf : référentiel de compétences

L'action de formation… consiste à « conduire un processus visant à une évolution des savoirs et des savoir-faire » du professionnel « à partir de ses connaissances, compétences, qualifications et besoins ».

Textes de la certification au BO n° 30 du 23 juillet 2015 :

- **Arrêté CAFFA**
- **Référentiel de compétences**

LES ENJEUX

Une reconnaissance institutionnelle

- Missions de formation et d'accompagnement liées aux rénovations et réformes.
- Postes spécifiques: INSPE, chargés de missions, décharge de formation en tant que Professeur Formateur Académique…

Une montée en compétence en tant que formateur ou formatrice

- Réflexivité et lien recherche
- Ingénierie pédagogique et de formation

Une montée en compétence en tant qu'enseignant(e)

- Analyse de pratique
- Innovation pédagogique

LES ATTENTES

Posture, déontologie et éthique professionnelle

- La formatrice ou le formateur fait preuve de loyauté à l'égard de l'institution.
- Elle ou il exerce son activité en appliquant les principes généraux de la déontologie et de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle.

*« La conduite de ce processus requiert de la part du formateur un **engagement éthique** qui se fonde doublement sur le respect de la personne en formation et sur l'éthique de la commande » BO 23 juillet 2015*

Démarche

- Une approche large de la **professionnalité du formateur** à partir des 4 domaines de compétences du formateur (BO 23 juillet 2015)
- Un nécessaire regard sur les cultures professionnelles de **différents contextes d'enseignement**
- Une **capacité réflexive** sur ses pratiques et ses missions en lien avec les outils de la recherche
- Connaitre **l'éco-système de la formation**: schéma directeur, cahier des charges académique de l'EAFC

CONSEILS

- **Vous rapprocher** dès le début de l'année scolaire de **votre inspecteur disciplinaire** afin de l'informer de votre démarche.

- Vous **rapprocher de l'EAFC** pour entrer en contact/intégrer un groupe de formateurs académiques

Contact à l'EAFC : David-Michael.Keane@ac-grenoble.fr

QUESTIONS ?

STRUCTURE DE L'EXAMEN

Admissibilité – une épreuve

- Un entretien avec le jury à partir d'un dossier fourni par le candidat comprenant un rapport d'activité (15 mn présentation+ 30 mn échanges avec le jury)

Admission – deux épreuves

- Une épreuve de pratique professionnelle (60 à 90 mn) évaluée par 2 examinateurs qualifiés, suivie d'un entretien (30 mn)

AU CHOIX

Action de formation OU Analyse de pratique professionnelle

- La soutenance devant le jury d'un mémoire professionnel sur une problématique d'accompagnement ou de formation (15 mn présentation+ 30 mn échanges avec le jury)

L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE

LE DOSSIER

Rapport d'activité
(5 pages maximum, hors annexe)

Les rapports d'évaluation administrative et pédagogique

Documents à télécharger sur le site académique

- Note explicative – Rapport d'activité
- Rapport d'activité (modèle)

L'entretien avec le jury

Durée: 45 mn (15 mn + 30 mn)

ATTENTES DU JURY

- apprécier la **motivation** du candidat à devenir formateur, son **expertise professionnelle,** sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation.

- évaluer la **capacité d'analyse** du candidat sur ses propres pratiques et sa démarche

- **apprécier l'investissement du candidat** dans son environnement professionnel

- Repérer la connaissance du candidat de **l'éco-système de la formation**

- Capacité à **se projeter dans des missions de formateur académique** dans des contextes professionnels divers

BILAN DE LA SESSION 2022

- Focus admissibilité
- Focus admission

ADMISSIBILITE

Session	Taux d'admissibles (Admissibles/inscrits)	Taux abandons (Abandons/inscrits)	Taux d'admissibles (Admissibles/présents)
2023	**21/35 soit 60%**	**7/35 soit 20%**	**21/28 soit 75%**
2022	20/39, soit 51,28%	7/39, soit 18%	20/32 soit 62,5%
2021	15/35 soit 42,85 %	7/35 soit 20 %	15/28 soit 53,57 %
2020	22/44 soit 50 %	12/44 soit 27,27 %	22/32 soit 68,75 %
2019	29/44 soit 65,91 %	6/44 soit 13,63 %	29/38 soit 76,31 %
2018	24/39 soit 61,54 %	1/39 soit 0,02 %	24/38 soit 63,15 %

ADMISSION

Session	Taux admis (Admis/inscrits)	Taux abandons (Abandons/inscrits)	Taux admis (Admis/présents)
2023	**10/25 soit 40% (avant jury final)**	**11/25 soit 44% (avant jury final)**	**10/14 soit 71,42% (avant jury final)**
2022	12/22 soit 64%	5/22 soit 23%	14/17 82%
2021	12/21 soit 57,14 %	6/21 soit 28,57 %	12/15 soit 80 %
2020	10/27 soit 37 %	10/27 soit 37 %	10/17 soit 58,82 %
2019	13/24 soit 54,16 %	4/24 soit 16,66 %	13/20 soit 65 %
2018	13/27 soit 48,14 %	3/27 soit 11 %	13/24 soit 54,16 %

BILAN QUALITATIF - ADMISSIBILITE

! Consulter **les rapports du jury** des années antérieures: livret d'accueil et parcours m@gistère

ELEMENTS SAILLANTS

Rapport d'activités:

- Les jurys ont davantage valorisé les **rapports synthétiques** analysant explicitement les déterminants de la professionnalité des candidats dans une projection de formateur en devenir
- Montrer sa capacité à **formaliser sa pratique professionnelle** sans se limiter à une seule démarche descriptive de type chronologique
- **Organisation problématisée** et regard analytique sur la pratique et l'accompagnement
- **Cibler** efficacement et clairement des **compétences de formateur**

Annexes:

- Fonction d'éclairer le jury sur **un ou plusieurs domaines d'expertise**, une ou des expériences à valoriser, une ou des compétences à mettre en relief
- Mettre en valeur les **points forts** du parcours
- Montrer la capacité à appréhender la **pluralité et la diversité des contextes** d'enseignement (cycles, niveaux, EP)

BILAN QUALITATIF - ADMISSIBILITE

ELEMENTS SAILLANTS

Présentation orale:

- **Structuration** de la présentation (annonce du plan, structuration du propos et mises en perspectives)
- Exposé oral en appui de simples **notes synthétiques** est un exercice qui nécessite une préparation spécifique
- Utilisation du **numériq**ue doit servir davantage le fond que la forme
- Exposé oral s'inscrit en **complément** de ce que le jury a déjà lu dans le **rapport d'activité** (ne peut se limiter en une simple redite)

- **Entretien:**

- Motivations du candidat, comprendre sa trajectoire professionnelle et surtout sa capacité à **se projeter** dans les fonctions de formateur
- Capacité à formaliser voire problématiser une **démarche professionnelle**

CALENDRIER ADMINISTRATIF

21 JUIN 2023 – CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription sera téléchargé par le candidat sur le site de l'académie de Grenoble (www1.ac-grenoble.fr) dans la rubrique Concours de recrutement/concours enseignants/certifications et examens professionnels/CAFFA session 2023-2024.

Le dossier constitué devra être adressé, par voie postale et en recommandé simple, au plus tard le 21 juin 2023, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie de Grenoble
DEC3 Bureau 211 (CAFFA)
CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

16 NOVEMBRE 2023 – ENVOI DU RAPPORT D'ACTIVITE

Les candidats inscrits en vue de se présenter à l'épreuve d'admissibilité de la session 2024 devront renvoyer, **au plus tard le jeudi 16 novembre 2023 minuit**, uniquement en version électronique, leur rapport d'activité accompagné des deux derniers rapports d'évaluation en format pdf à l'adresse mail suivante : ce.dec3@ac-grenoble.fr **en précisant en objet : « Rapport d'activité-Caffa-Nom de naissance/nom marital/prénom ».**

DECEMBRE 2023 - EPREUVES D'ADMISSIBILITE

LIEN vers la circulaire académique

QUESTIONS ?

FORMATION

Formation proposée pour préparer l'épreuve

Les objectifs

→ Enrichir la culture professionnelle

→ Permettre de se décentrer de sa pratique

→ S'approprier le référentiel de compétences de l'enseignant

→ S'approprier le référentiel de compétences du formateur et appréhender la posture du formateur

→ Comprendre les attendus du rapport d'activité

FORMATION

6 modules de formation

Formateur	Rédiger son rapport d'activité
	Les composantes du métier d'enseignant et sa complexité- Préparation des visites croisées
	La professionnalité du formateur et son éthique
	Présenter son rapport d'activité

FORMATION

MODALITES PRATIQUES D'ORGANISATION

- Formations décentralisées en présentiel, **mercredi après-midi, 3 h dans 3 pôles** (Ardèche-Drôme ; Isère ; Savoie-Haute-Savoie

- **L'inscription est automatique** à la formation quand vous êtes inscrits à l'examen. L'inscription est faite pour l'ensemble des modules.

- La formation n'est pas obligatoire mais vivement **conseillée.**

- Pour chaque pôle, **un groupe de formateurs suit le groupe de stagiaire** sur les différents modules afin d'assurer une continuité entre les modules et un meilleur lien avec les stagiaires.

- Si vous n'êtes pas inscrit à l'examen, vous n'avez pas accès aux modules de formation, ni au parcours M@gistère.

- Vous recevez une **invitation à participer et non une convocation** (pas de remboursement des frais de déplacement).

OBSERVATIONS

- Dans le cadre de la formation à l'admissibilité au CAFFA, il est proposé aux candidats un module "observations " avec la possibilité de réaliser jusqu'à 3 temps d'observations en classe. **Les observations permettent d'élargir leur regard sur les pratiques.**

- Concernant ces observations s : vous recevez un **OM ouvert sur une période** (pour la réalisation de ces temps d'observations) sans frais pour couvrir les déplacements dans le cadre de ces observations

- Les temps d'observations pourront donc être organisés sur cette large période (**à partir du 25/09 jusqu'en décembre**)

- La question des observations sera notamment traitée et précisée lors du **module 2** "Les composantes du métier d'enseignant et sa complexité" que vous aurez chacun dans vos départements respectifs.

OBSERVATIONS

Eléments pratiques et organisationnels

- Les 3 temps d'observations en classe (d'une durée de 1 h à 2 h) peuvent s'organiser dans sa discipline, dans une autre discipline, dans un autre type d'établissement (école, collège, lycée…)

- La **recherche de lieux d'observation** vous appartient, vous pourrez aussi effectuer des observations croisées entre vous.

- Concernant les observations, elles doivent s'organiser **en dehors de votre temps de service** devant élèves, de manière à assurer la continuité pédagogique dans votre établissement.

- Vous pouvez si besoin vous rapprocher également de votre **inspecteur** disciplinaire.

- Pour rappel, les observations se font **sous couvert du chef d'établissement** de l'établissement d'accueil.

- Le respect du **protocole sanitaire** en vigueur dans l'établissement d'accueil est obligatoire.

PARCOURS M@GISTERE

- Tous les candidats sont automatiquement inscrits sur le parcours

- Il est organisé en **plusieurs modules:**

  - Cadre de la formation
  - Devenir formateur
  - Ce qui dit la recherche sur la formation
  - Préparer l'admissibilité
  - Préparer l'admission

EN COMPLEMENT

- Les séminaires « recherche » du pôle PEGASE

Pégase
PÔLE PILOTE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION

LES MERCREDIS DE PÉGASE

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA PÉDAGOGIE

NEWSLETTERS

PODCASTS

CALENDRIER DE LA FORMATION

Pôle	Quoi ? Quand ?	Où ?
Drôme Ardèche	▪ Rédiger son rapport d'activité: 13/09 14h-17h ▪ Les composantes du métier d'enseignant 20/09 14h-17h ▪ La posture du formateur 27/09 14h-17h ▪ Présenter son rapport d'activité 18/10 ou 8/11 14h-17h ▪ Témoignages de candidats 11/10 14h-17H ▪ Observations A partir du 25/09	INSPE Valence
Isère		Lycée Moirans
Savoie-Haute-Savoie		INSPE Chambéry

QUESTIONS ?

CONTACTS

- Pour toute question relative aux **examens**, contacter **la DEC:** ce.dec3@ac-grenoble.fr

- Pour toute question relative à la **formation**, contacter **l'EAFC** : Keane David,

  David-Michael.Keane@ac-grenoble.fr

LIENS UTILES

- Lien site MENJS:

https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo30/MENE1414096C.htm

- Lien site rectorat:

https://www1.ac-grenoble.fr/article/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels-121527

- Lien site EAFC:

https://eafc.web.ac-grenoble.fr/node/234

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

BIBLIOGRAPHIE :

Quelques premiers conseils de lecture :

- Rôle de la formation des enseignants du second degré sur leurs pratiques pédagogiques, Amélie Duguet et Sophie Morlaix, 2021, Revue Recherches En Education
- Énaction. Apprendre et enseigner en situation, Domenico Masciotra, Wolff-Michael Roth, Denise Morel, 2008, Ed De Boeck.
- Guide pratique du formateur : Concevoir, animer, évaluer une formation, Noyé, D, 2016, Eyrolles
- Former les enseignants : pour un développement professionnel fondé sur les pratiques de classe, Luc Ria, 2019, ESF Sciences Humaines.
- Dossiers de l'Institut Français de l'Education
- Le schéma directeur national de la formation continue: BOEN du 24 février 2022
- Le cahier des charges de la formation académique 23-24 (Ce document définit la stratégie académique de formation en lien avec le schéma directeur national)

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Quels enseignants au XXI siècle, Rapport du CSEN, décembre 2020
- L'ingénierie de formation en académie (premier et second degré) : intervenants, utilisation des moyens, évaluation, action, IGESR, octobre 2020
- La formation continue et le développement professionnel des personnels d'éducation, Conférence de Comparaison du CNESCO, novembre 2020
- La formation continue des enseignants du second degré, Rapport IGEN-IGAENR, sept. 2018
- Évaluation de la politique publique sur la formation continue des professeurs du premier degré, Rapport IGEN-IGAENR, juin 2017

    - Le parcours Magistère - Devenir formateur EAFC, en auto-inscription

- La boîte à outils du formateur « à distance » . Créée en partenariat avec la DRANE, elle recense l'ensemble des outils numériques disponibles pour préparer, organiser, animer les formations à distance.

- A partir de septembre: **4 parcours M@gistère seront disponibles en auto-inscription**:
- Brique 1: penser, concevoir, élaborer
- Brique 2: mettre en ouvre, animer
- Brique 3: accompagner l'individu et le collectif
- Brique 4: observer, analyser, évaluer

MERCI DE VOTRE ATTENTION